

EINVILLE au JARD

54370

Pour envoyer un mail :

mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES N° 22

Convoqué le 1^{er} juillet 2016, le Conseil Municipal s'est réuni le 7 juillet 2016, sous la présidence de M. Marc VILLEMAN, Maire

PRESENTS : MM/Mmes Sylvie ADANT-VIOLART, Véronique ADMANT, Patricia BARBIER, Isabelle GENIN, Gérard HOUOT, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Fabrice YONGBLOUTT.

EXCUSES : Christian BRICOT (procuration Jacques LAVOIL), Jean-Luc DONATIN, Cédric MASSON (procuration à Colette LANGKUST), Brigitte THIRIET

Patricia BARBIER a été nommée secrétaire de séance.

Rectificatif : il convient de noter la présence de Monsieur Jacques LAVOIL lors du conseil municipal du 2 juin dernier.

En préambule, Monsieur le Maire remercie les élus et bénévoles qui se sont mobilisés lors des deux sinistres sur notre commune, inondations du 3 juin et incendie d'une maison le 25 juin.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 2 juin 2016**

Lecture a été faite du compte-rendu du conseil municipal du 2 juin 2016 qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

- **Compte-rendu commission « Travaux » des 20, 22 et 27 juin 2016**

Un état a été fait au sujet des affaissements constatés dans la Grande Rue. Il convient d'intervenir avant le délai de garantie de un an qui a pris effet lors de la réception de chantier, soit le 31 août 2016 pour le lot 1 et 12 octobre 2016 pour le lot 2. La commune souhaite la reprise de ces affaissements en demandant un résultat esthétique puisque la couche de roulement est neuve.

La commune demande une nouvelle intervention du Conseil Départemental sur l'ouvrage d'art du carrefour des départementales 914/2n, pour retrouver le fond du canal du Moulin et une reprise et consolidation des berges afin de récupérer un écoulement normal de l'eau.

Un point est fait sur les réunions de chantier, les inondations, les bâtiments, la voirie et assainissement, le matériel communal...

En ce qui concerne les inondations, il s'avère que la commune n'est toujours pas reconnue « en catastrophe naturelle ». Une réunion est fixée en Préfecture le 25 juillet prochain avec toutes les communes impactées.

- **Compte-rendu commission « Info-com » des 15 et 30 juin 2016**

L'élaboration du prochain bulletin semestriel est en cours de rédaction. Deux réunions ont déjà eu lieu. Une dernière est prévue le 18 juillet pour le finaliser.

- **Acquisition de parcelles**

Un projet d'acquisition de parcelles (AK262 et AK264) est présenté, au prix d'achat de 6,50 €/m². Il convient de désigner le notaire pour cette acquisition ; Maître Bruno MATHIEU est retenu. Par 11 voix pour et 1 abstention, le projet est retenu.

- **Achat fauteuils pour Maison de Retraite**

Il convient de faire l'acquisition à la Maison de Retraite, de deux fauteuils roulants au prix unitaire de 702.62 € HT. A l'unanimité, le conseil autorise cet achat.

- **Subvention exceptionnelle Comité des Fêtes**

Pour la journée républicaine du 16 juillet, organisée en partenariat avec la commune et le Comité des Fêtes, la mairie attribue 200 € au Comité des Fêtes.

- **Participation « classe découverte »**

Comme chaque année, il convient de participer au financement de la « classe découverte » de l'école René Schweitzer, à hauteur de 80 € par enfant. A l'unanimité, le conseil accepte ce versement.

- **Accessibilité bâtiments communaux**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander l'octroi de deux périodes supplémentaires, soit 6 ans, pour la mise en accessibilité des 7 bâtiments communaux. Une étude fait apparaître un coût total d'environ 300 000 € pour la mise en conformité des bâtiments.

- **Informations diverses**

- Le terrain où doit se construire l'unité de méthanisation est situé dans un périmètre susceptible de receler des vestiges archéologiques. Un diagnostic sera réalisé.
- ERDF devient ENEDIS. D'autre part, il est prévu une coupure de courant le 2 août prochain, de 13h45 à 16h15 chemin de la Borde.
- Les propriétaires d'animaux (chevaux, bovins, moutons, ânes....) sont priés de se faire connaître en mairie, afin de pouvoir les contacter en cas de nécessité.
- Il est rappelé que les riverains doivent désherber et nettoyer leur trottoir afin de rendre notre commune « agréable à vivre » !
- Le secrétariat de mairie sera fermé vendredi 15 juillet 2016.

**Prochain conseil
Jeudi 8 septembre 2016 à 20h00**